

CHARTRE DE VIE ET DE TRAVAIL-

VOLET PROCHES AIDANTS & FAMILLES

APPROCHES :

- Nous sommes accueillis par une équipe chaleureuse et qualifiée qui comprend nos préoccupations et nos attentes en tant que proche ;
- Nous participons activement à l'intégration de nos proches dans son nouveau milieu de vie, en collaborant avec le personnel pour assurer une transition en douceur ;
- Nous respectons les choix de notre proche et participons à personnaliser son espace de vie en fonction de ses goûts et de ses préférences.

COLLABORATION :

- Nous collaborons avec les intervenants pour maintenir et améliorer l'autonomie de notre proche, selon ses capacités ;
- Nous sommes impliqués, avec le consentement de notre proche, dans l'élaboration et la révision de son plan d'intervention individualisé ;
- Nous participons aux activités de vie quotidienne et de loisirs, en encourageant notre proche et en offrant notre soutien moral et émotionnel.

COMMUNICATION :

- Nous sommes informés de manière transparente sur les soins et services offerts à notre proche, avec son consentement ;
- Nous établissons un dialogue ouvert avec le personnel, exprimant nos préoccupations et nos suggestions pour améliorer la qualité de vie de notre proche ;
- Nous nous attendons à ce que nos demandes et celles de notre proche soient écoutées et traitées avec respect, et que des solutions soient trouvées en collaboration avec l'équipe soignante.

DROITS :

- Nous respectons la vie privée et l'intimité de notre proche ainsi que celle des autres résidents ;
- Nous soutenons notre proche dans ses choix de vie et ses décisions, y compris en fin de vie, en respectant son droit de mourir dans la dignité ;
- Nous défendons les droits de notre proche, en nous assurant qu'il puisse exprimer ses insatisfactions et porter plaintes sans crainte de représailles.

ENVIRONNEMENT :

- Nous contribuons à créer un environnement convivial, sécuritaire, propre et tranquille pour notre proche ;
- Nous participons à maintenir un milieu de vie sain, plaisant, chaleureux et accueillant, en collaboration avec le personnel et les autres familles.

RESPECT :

- Nous traitons notre proche et les autres résidents avec respect et courtoisie, en agissant avec civisme ;
- Nous respectons les croyances et les valeurs personnelles, spirituelles et culturelles de notre proche ;
- Nous nous engageons à lutter contre toute forme de discrimination et à promouvoir un milieu de vie respectueux de l'intimité, de la sexualité et de la dignité de chacun.

SÉCURITÉ :

- Nous veillons à ce que notre proche bénéficie de mesures de sécurités adaptées à ses capacités et à ses besoins, en collaboration avec le personnel ;
- Nous nous assurons que notre proche a accès à des équipements sécuritaires et adaptés à son état de santé.

SERVICES :

- Nous encourageons et participons aux activités de loisirs adaptées aux capacités de notre proche ;
- Nous nous assurons que notre proche a accès à une alimentation respectant ses besoins et ses préférences ;
- Nous soutenons notre proche dans ses besoins spirituels et l'accompagnons lors des rendez-vous médicaux, lorsque son état de santé l'exige.

SOCIALISATION :

- Nous encourageons notre proche à poursuivre ses activités et ses liens dans la communauté, tout en développant de nouveaux liens d'appartenance au sein du CHSLD de la Rive.

QUALITÉS :

- Nous nous assurons que notre proche reçoit des soins et services professionnels de qualité et attentionnés ;
- Nous veillons à ce que la souffrance de notre proche soit identifiée et soulagée, dans la mesure du possible, en collaboration avec le personnel compétent.

RÉALISATIONS :

- Nous soutenons notre proche dans ses activités et ses projets personnels, favorisant son bien-être et son épanouissement ;

Nous contribuons à la création d'un milieu de vie harmonieux en collaborant avec le personnel et les autres familles.